

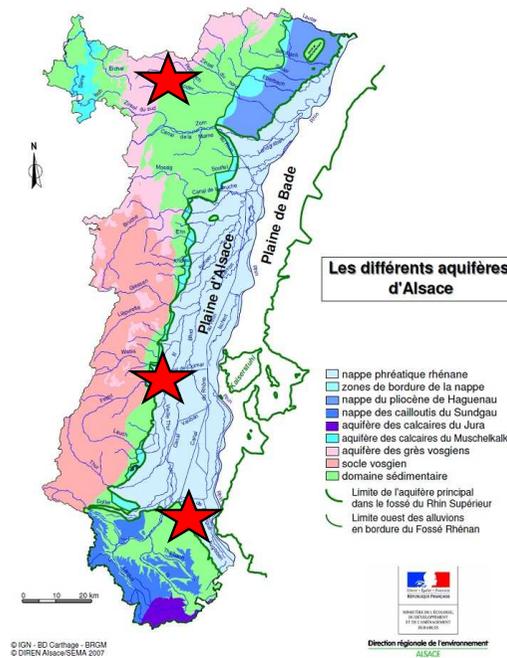


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Protection de la Nappe d'Alsace 3ème COPIL – 05/12/2022



Sommaire :

1. Avancement sur les actions de communication

2. Retour sur les réunions des Comités de Suivi Locaux (CSL)

2.1. PCUK à Wintzenheim (68)

2.2. MUNSCH-GULDEN à Wingen-Sur-Moder (67)

2.3. ABT à Richwiller (68)

3. Conclusion générale (intervention sur les trois sites)

4. Échanges/discussion

1.1. Avancées sur la partie communication/mobilisation des acteurs

1^{er} semestre 2022 : Sourcing (ex : BRGM/ETS) et montage du marché de communication globale aux 3 sites (consultation des services communication + professionnels (ex : société ALTERIS)). Consultation nationale pour une mission globale => pas d'offre conforme pour la mission globale, nécessité de repenser la structure des missions de communication :

- ➔ **Mission 1 (pour les 3 sites) : création du site Internet** (groupement TIZ (Strasbourg - <https://www.tiz.fr/>) et MD Conseils (Lille - <https://www.mdconseil.fr/>) – **Mise en ligne prévue pour février/mars 2023** (mise en ligne commune aux trois sites Nappes d'Alsace) ;
- ➔ **Mission 2 (spécifique à PCUK)** : réalisation d'un état des lieux (enquête auprès des acteurs – recueil des besoins, attentes, intérêts, inquiétudes...) (Société MD CONSEILS) sous la forme d'entretiens individuels ou collectifs. Les acteurs identifiés à ce jour sont (liste non exhaustive) :

- Les services des mairies de Wintzenheim et de Colmar ;
- Le(s) député(s) de la circonscription ;
- Les sénateurs ;
- Le président de la CLE du SAGE III-Nappe-Rhin ;
- Les représentants des associations autour du projet et leurs bureaux (Alsace Nature, Tiefenbach Environnement) ;
- Les représentants du collectif des riverains et son bureau (Habitants du Hohlandsbourg)
- Un représentant de la Chambre d'agriculture ;
- Des acteurs de Wintzenheim et de l'agglomération Colmarienne (ex : Colmarienne des eaux...) ;
- Services de l'Etat (DREAL, DDT, préfecture, ADEME...)
- Propriétaires...

Liste en cours de
consolidation Des
suggestions ?

Planning :

- **Démarrage : décembre 2022 – prise de rendez-vous avec les différents acteurs ;**
- **Février 2023 – fin des entretiens avec les différents acteurs (et prise en compte dans le site Internet) et synthèse.**

1.1. Avancées sur la partie communication/mobilisation des acteurs

→ **Mission 3 (sur 2 ans)** (Consortium SCL CONSEIL (Strasbourg) et MD CONSEILS):

- Veille médiatique et réseaux sociaux ;
- Gestion l'adresse mail générique et alimentation de la Foire aux Questions (FAQ) :
 - Sollicitations « simples » (questions déjà posées dans la FAQ),
 - Sollicitations « complexes » (questions pas encore posées nécessitant la réalisation d'une réponse élaborée) ;
- Relations presses (réalisation de communiqués de presse, dossiers de presse...)



Mise à jour de la foire aux
question sur le site
Internet

→ **Mission 4 (dans un second temps)** : Création de supports (newsletters) + appui aux services de l'Etat à l'animation des comitologies (consultation à lancer dans un second temps) ;

1.2. Partie communication – Focus sur la mission 1 (site Internet et éléments de langages)

Etapes de construction du site Internet :	Implication des acteurs
<p>A. Phase « conception » (décembre 2022/janvier 2023) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Cahier de conception (réflexions sur les contenus et l'arborescence) 2. Charte graphique numérique et maquettage 3. Elaboration du cahier des charges 4. Maquettage 	<ul style="list-style-type: none"> → Transmission aux membres des CSL pour avis et propositions dans le cadre de la rédaction des éléments de langage proposés par MD Conseils (notamment FAQ) → Validation ADEME et services de l'Etat → Transmission aux membres des CSL pour avis et services de l'Etat pour validation → Transmission aux membres des pour avis/information
<p>B. Phase « production » (février 2023) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Phase de test / debug 	<ul style="list-style-type: none"> → Transmission éventuelle aux membres des CSL pour test (retour centralisé vers l'ADEME)
<p>C. Phase « livraison » et alimentation du site (mars 2023) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Définition et validation des contenus selon avancement du projet 2. Alimentation de la Foire aux Questions 	<ul style="list-style-type: none"> → Discussion sur les contenus : <ul style="list-style-type: none"> - Lors des CSL avec l'ensemble des membres ; - Au fil de l'eau, notamment dans le cadre de la réception de questions/ sollicitations complexes

1.3. Eléments de planning – Communication - Démarche Nappe d’Alsace

On est ici

Missions de Communication	Etapes	2022				2023				2024			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Communication "Nappe d'Alsace" - Mission 1 : Eléments de langage + Site Internet	Consultation / sélection prestataire												
	Site Internet - cahier des charges												
	Site Internet - maquettage												
	Site Internet - Phase test												
	Livraison Site Nappe d'Alsace												
	Mises à jour Site Internet												
Communication - Mission 2 - Communication spécifique PCUK	Consultation / sélection prestataire												
	Prise de rdv + entretiens												
	Restitution (stratégie de communication)												
Communication - Mission 3 - Gestion adresse mail générique / veille médiatique / Relations Presses	Consultation / sélection prestataire												
	Gestion adresse mail générique / veille médiatique / Relations Presses												
	Rapport annuel												

Sommaire :

1. Avancement sur les actions de communication
2. Retour sur les réunions des Comités de Suivi Locaux (CSL)

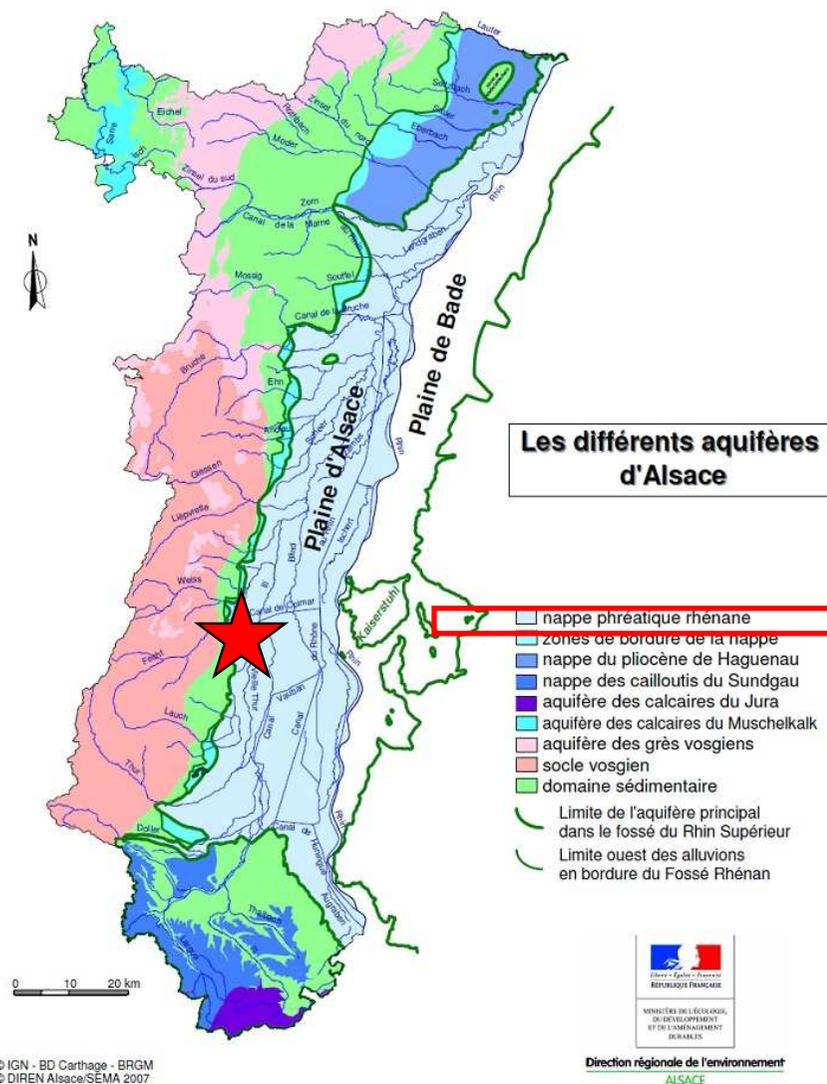
2.1. PCUK à Wintzenheim (68)

2.2. MUNSCH-GULDEN à Wingen-Sur-Moder (67)

2.3. ABT à Richwiller (68)

3. Conclusion générale (intervention sur les trois sites)

4. Échanges/discussion



2.1. Actions menées en 2022 :

- **Février 2022** : Première campagne de prélèvements de gaz du sol (état des lieux) (*ARCHIMED*)
- **Avril 2022** : Renforcement des effectifs ADEME sur Strasbourg afin de pourvoir notamment à la démarche Nappe d'Alsace – Arrivée de Laurie SQUIBAN ;
- **Mai 2022** : Campagne de surveillance des eaux souterraines (*ARCHIMED*)
- **Mai 2022** : Participation de l'ADEME à la proposition du projet NATUREM (NATURE-based REmediation solutions for HCH contamination) au programme Européen INTERREG (en attente de la validation INTERREG) : Objectif – faire bénéficier dans la mesure du possible (cf. objectifs) au projet PCUK d'une expertise internationale (état de l'art) - partenaires : Espagne, Pays-Bas, Allemagne, Pologne, France (dont ministère en charge de l'Ecologie)) → [retour sur la candidature attendu prochainement.](#)
- **Juin 2022** : Deuxième et dernière campagne de prélèvements/analyses de gaz du sol (état des lieux) (*ARCHIMED*)
- **Juillet/Août/Septembre 2022** : Etude/compilation des données disponibles sur le site PCUK (données depuis 2000) ;
- **Août 2022** : Montage et contractualisation avec Claude MULLER (CM CONSULTING) dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). Assistance de l'ADEME lors de **l'étude préparatoire** et de la **maîtrise d'œuvre**, durant 3 ans : sélection des prestataires / suivi des prestations.
- **Novembre 2022** : Réunion de lancement de la mission de communication + campagne de surveillance des eaux souterraines (*ARCHIMED*)
- **Décembre 2022** : Entretien/maintenance des équipements du confinement (ex : Bassin de Rétention des Crues) (*ANISUD*)

2.1. Résultats - Etat des lieux sur les gaz du sol

Conclusions sur les gaz du sol (campagnes de février et juin 2022):

1) **Aucun composé recherché quantifié dans l'air extérieur**

2) **Absence de composés liés à la fabrication ou la dégradation du Lindane (HCH, chlorophénols, chlorobenzènes et benzène) dans les gaz du sol**

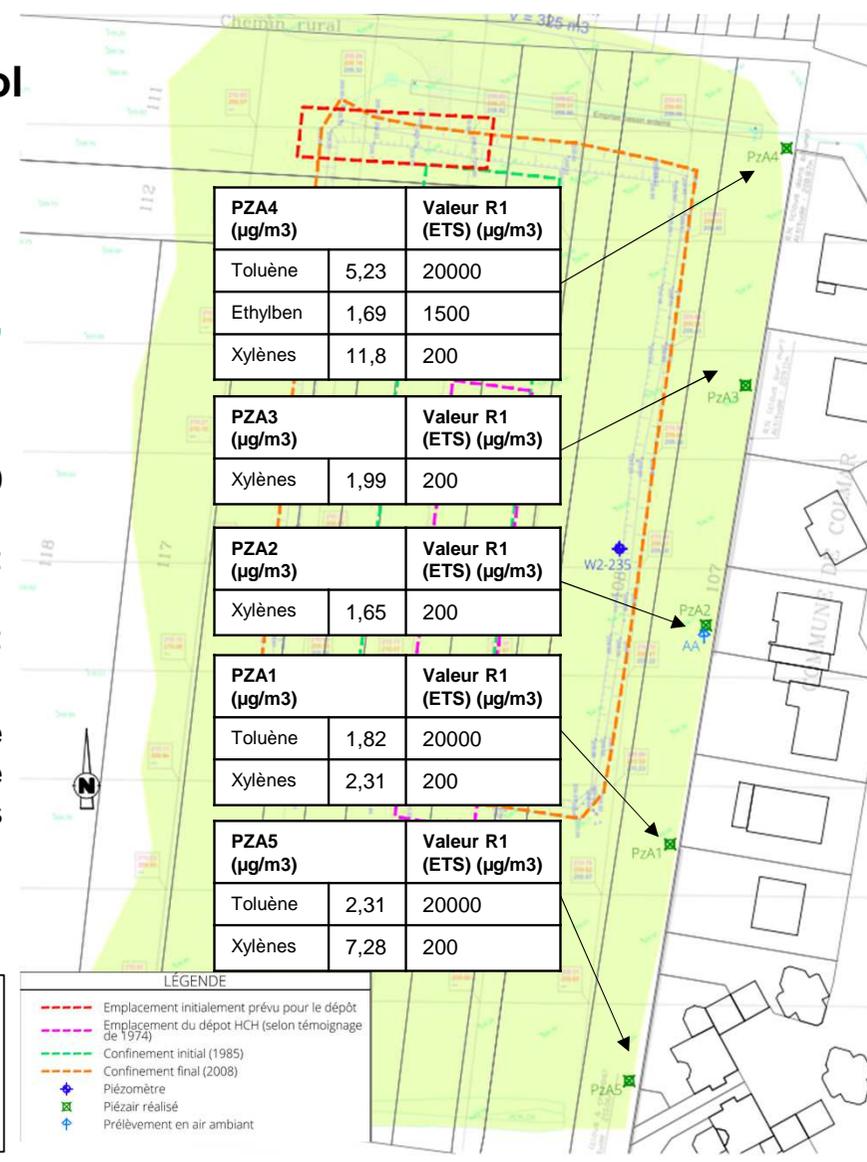
3) Détection de **traces** (sur la campagne de février uniquement):

- Toluène : 5,23 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ max. (soit presque 4000 x inférieur à la valeur de référence : 20 000 $\mu\text{g}/\text{m}^3$) ;
- Ethylbenzène : 1,69 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ max. (soit presque 900 x inférieur à la valeur de référence : 1 500 $\mu\text{g}/\text{m}^3$)
- Xylènes totaux : 11,8 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ max. (soit presque 18 x inférieur à la valeur de référence : 200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$)

Ne posent aucun problème car les concentrations sont bien inférieures aux valeur de référence (R1) utilisées dans les établissements sensibles (ex : crèches) - Démarche hautement sécuritaire considérant que les gaz du sol sont directement respirés (sans application de facteur de dilution estimé entre x 100 et x 1000).

Ces composés ne sont pas liés aux activités de la société PCUK.

- ➔ **Nécessité de rechercher également les BTEX (famille dont font partie le toluène, l'éthylbenzène et les xylènes) dans les eaux souterraines afin de trouver l'origine des traces retrouvées lors de la première campagne.**
- ➔ **Nécessité de réaliser un screening dans le cadre de l'étude préparatoire**



2.1. Résultats – Qualité des eaux souterraines – campagne de mai 2022

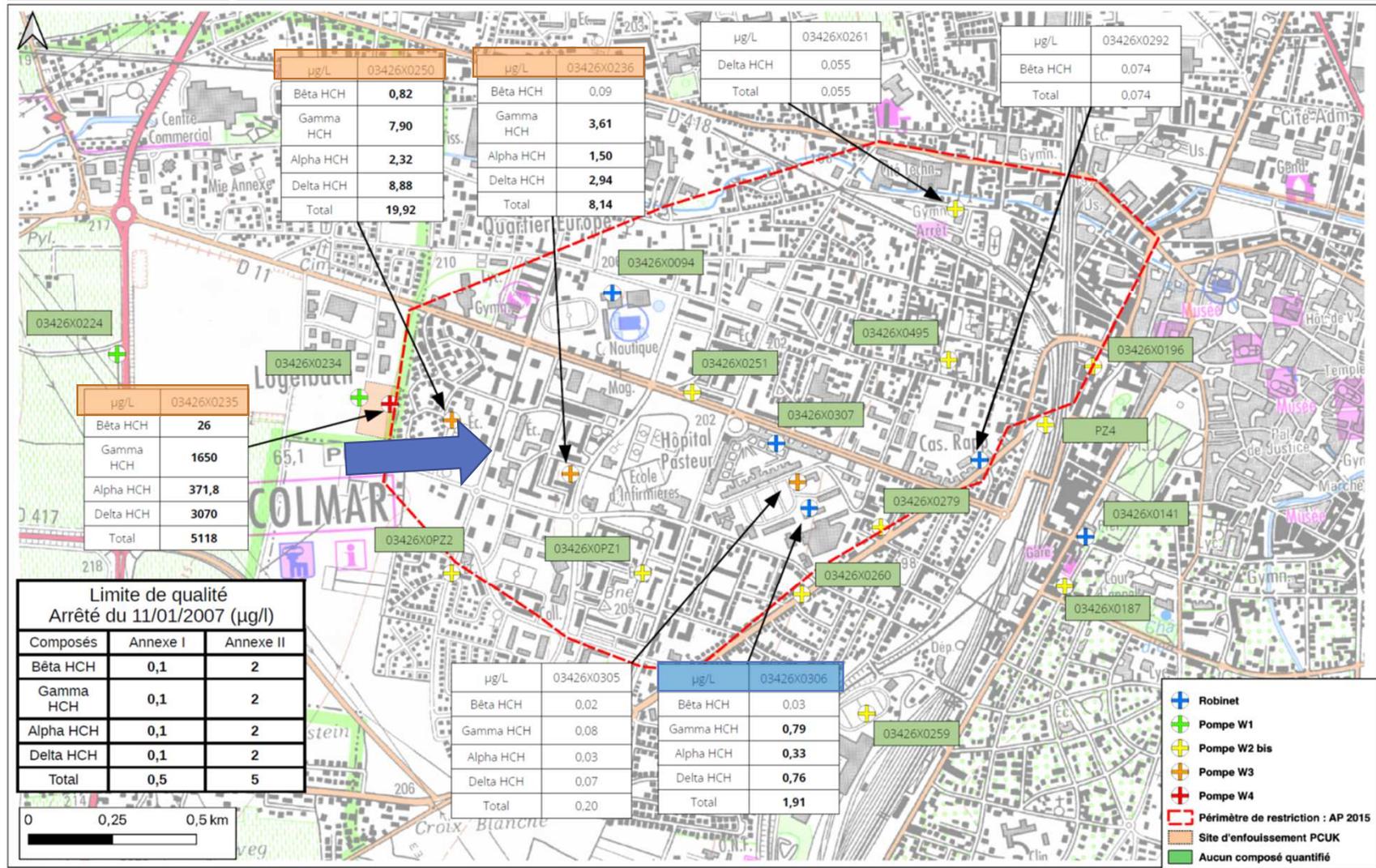
Pour rappel, les valeurs limites fixées par l'Arrêté Ministériel du janvier 2007 sont les suivantes :

■ : concentration supérieure à la limite pour les eaux directement destinées à la consommation humaine ($HCH_{total} = 0,5 \mu\text{g/l}$ - **Annexe I**)

■ : concentration supérieure à la limite pour les eaux destinées à la potabilisation (traitement avant consommation) ($HCH_{total} = 5 \mu\text{g/L}$ - **Annexe II**)

Conclusions de la campagne de mai 2022 :

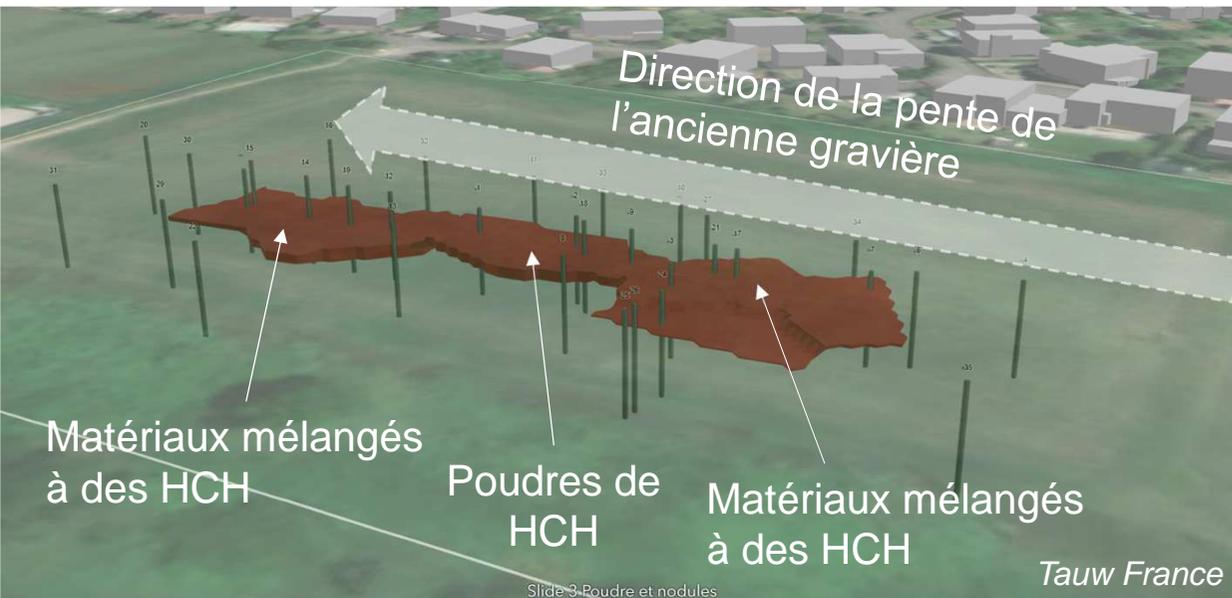
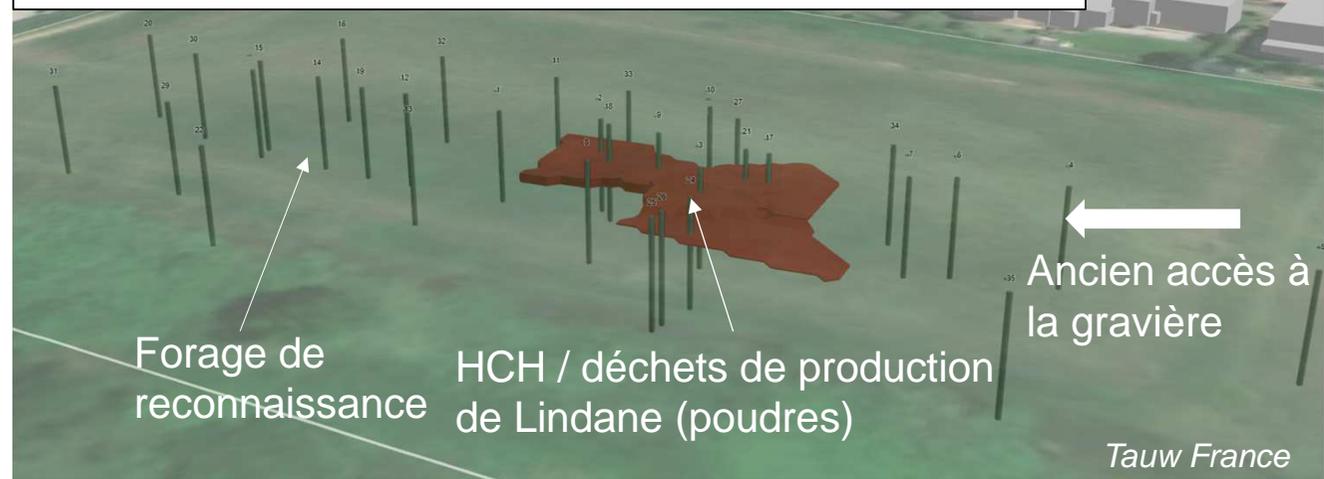
- Périmètre de restriction **adapté** ;
- Concentrations stables dans l'ensemble par rapport à novembre 2021) ;
- Une augmentation des concentrations au droit des forages 235 et 250 dans le confinement et en aval hydraulique immédiat (mais dans les même gammes de concentrations)



2.1. Hypothèses de travail

- Poudres observées entre 5 et 10 m de profondeur (/ TN) (fond de l'ancienne gravière).
- L'épaisseur moyenne du déchet pur (poudres HCH) est d'environ 0,5 – 1 m. Localement, cette épaisseur peut atteindre 2 m.
- Suite à leur dépôt, les poudres ont été recouvertes avec différents matériaux. Le recouvrement complet des poudres n'a pas été réalisé avant 1972.

Visualisation 3D des dépôts historiques des poudres de HCH (compilation des résultats de 1974, 1984 et 2003) :



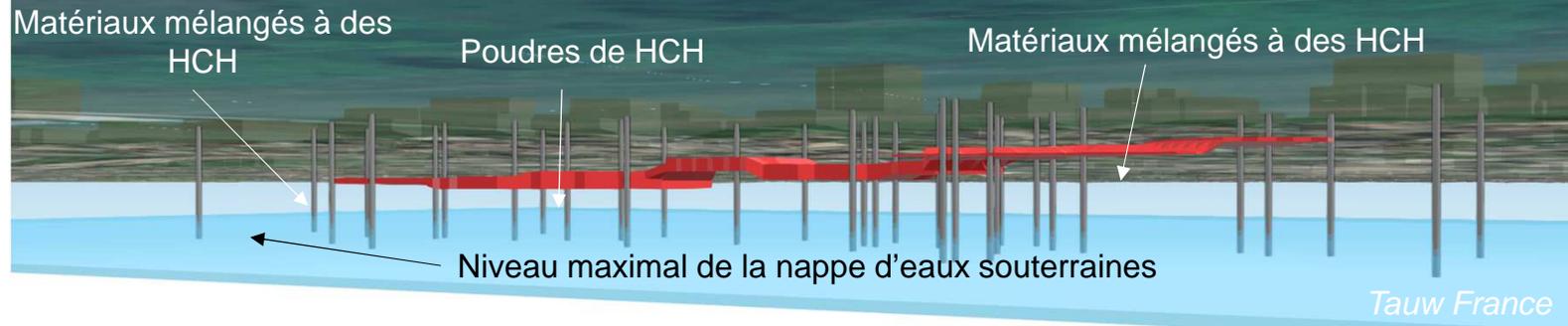
- Pendant le recouvrement des poudres de HCH, les remblais ont été déversés le long de la pente vers le fond de la gravière. Ces matériaux ont été mélangés aux poudres de HCH (observés lors des forages de reconnaissance : présence d'argiles mélangées à des nodules de HCH) ;
- Hypothèses / estimations (calculs / modélisation) à affiner :
 - Poudres de HCH pur : 453 m³ (env. 800 t)
 - Matériaux mélangés à des HCH : 1 130 m³ (env. 2000 t)

Hypothèses de travail actuelles concernant les quantités de matériaux à traiter

- Prof. max. de la nappe : 12 m /TN (Terrain Naturel) ;
- Prof. moy. zone de battement de la nappe : 14-15 m /TN ;
- Poudres retrouvées jusqu'à 10 m de profondeur /TN ;

→ Mais, infiltration de produit possible via les eaux de pluie avant la réalisation du confinement en 1985 puis 2008-2009 (contamination des sols présents sous le déchet (sous le niveau de la nappe) ?

Visualisation 3D – Prise en compte du niveau de la nappe

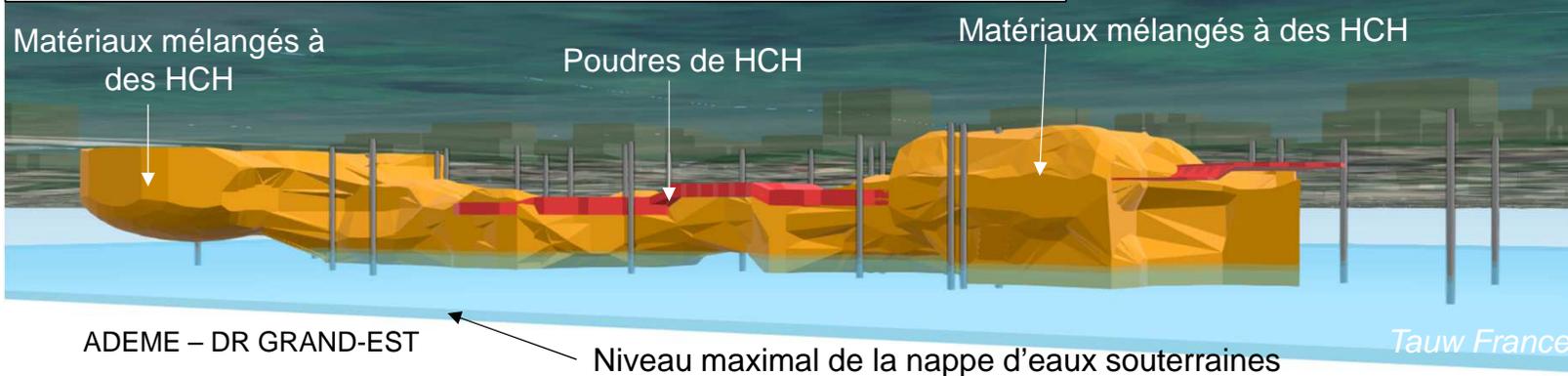


Estimations des quantités réalisées via :

- Une modélisation probabiliste ;
- Des hypothèses calculatoires grâce aux équilibres chimiques entre eaux souterraines et matrice sol ;

Par exemple : pour un seuil de coupure à 50 mg/kg MS, le modèle probabiliste (50%) conclue à des estimations plus importantes (environ 38 000 m³ ~ 68 400 t).

Visualisation 3D – Prise en compte du niveau de la nappe

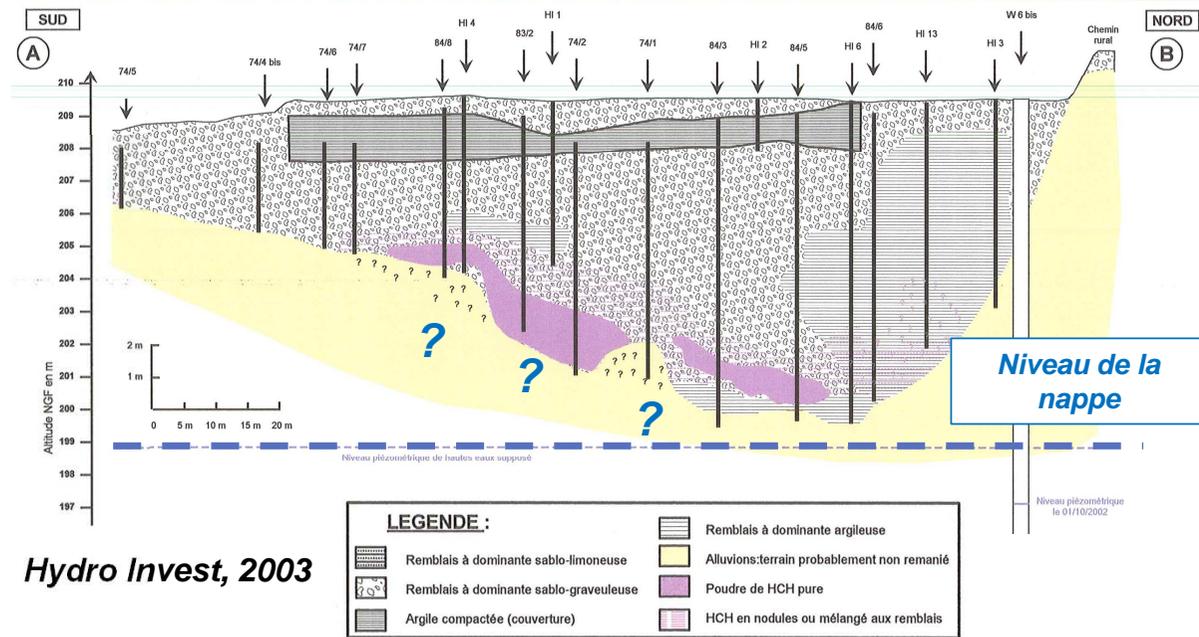


→ **Nécessité de sécuriser l'intervention (cubatures) – « Il faut aller voir » et compléter les investigations réalisées avant la MOE.**

2.1. Compilation des données



ARCHIMED, 2020



Hydro Invest, 2003

Informations/précisions encore manquantes :

- Peu de sondages et d'analyses réalisées,
- Volume/tonnage exact de poudres et matériaux mélangés ;
- Côte exacte du mur du massif de déchets ;
- Volume/tonnage exact de matériaux autochtones impactés (ex : zone saturée) ;
- Extension latérale précise du massif de déchets (abords immédiats) ;

2.1. Phasage de la démarche préparatoire et premières orientations ;

- Nécessité de contractualiser avec le maître d'œuvre à la fois pour le dimensionnement des travaux et leur suivi (commande publique + besoin de responsabiliser le Maître d'Œuvre – Cf. CSL précédent)
- Toutefois, suite à la compilation des résultats, il s'avère nécessaire de préciser plusieurs éléments avant de lancer la consultation de Maîtrise d'œuvre (sécurisation de l'achat public et permettront aux soumissionnaires de s'engager plus facilement)

➔ **Nécessité de dissocier la phase diagnostic en amont de la consultation pour la Maîtrise d'œuvre : Réalisation d'une ETUDE PREPARATOIRE à la maîtrise d'œuvre afin de :**

- Caractériser finement l'étendue des zones à traiter (X, Y, Z) et les qualités des matériaux – Elaboration de seuils de coupure – réalisation d'un bilan massique ;
- Réaliser un **screening** des eaux souterraines et des sols ;
- Réaliser un **état des lieux des sols** de surface à proximité du site (parcelles boisées, agricoles, jardins....) ;
- Débuter les missions **géotechniques** préliminaires (Norme NF P94-500) ;
- Faire un état des lieux des **techniques et filières utilisables** (+ mise à jour du chiffrage) ;
- Rédiger le **programme** des futurs travaux ;
- **Définir les mesures de sécurité des opérateurs, des personnes et de l'environnement.**

2.1. Éléments de planning – PCUK à Wintzenheim (68)

Changement du phasage nécessaire et peu impactant sur le planning global de l'intervention.
Permet également d'inclure des experts.

Éléments de planning :

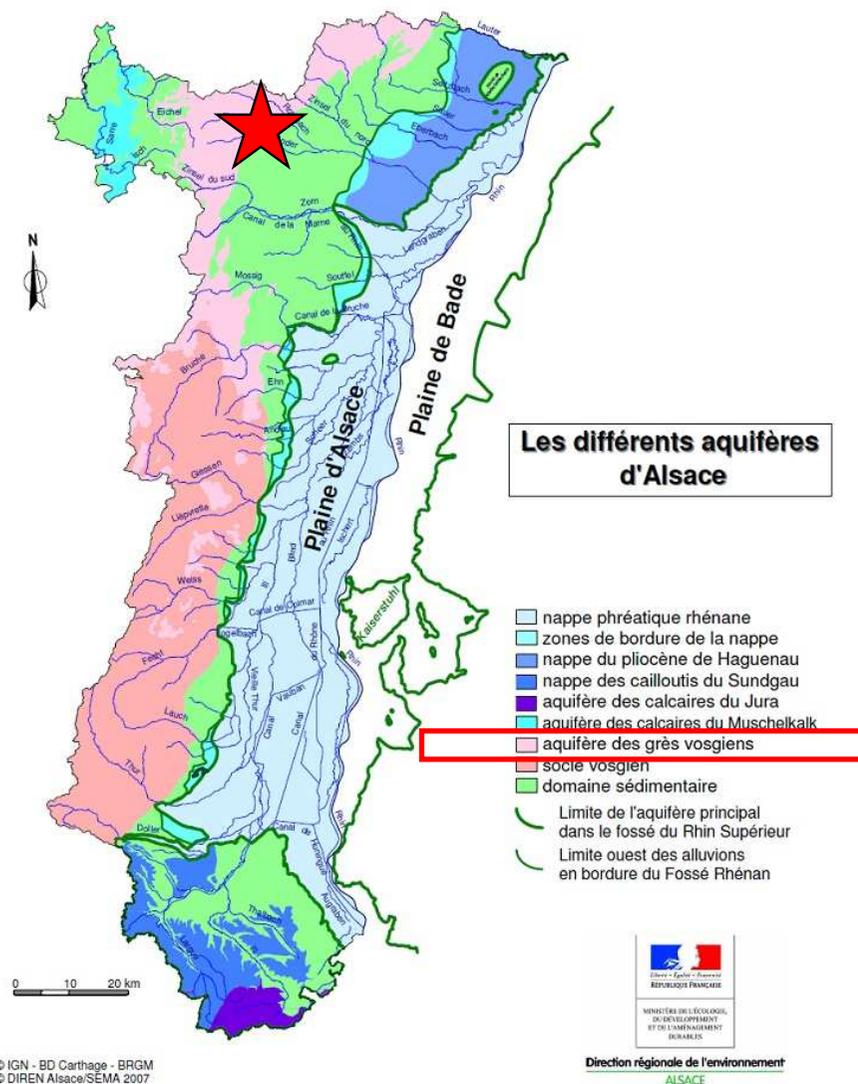
- Finalisation du cahier des charges de l'Etude Préparatoire + échanges AMO/ADEME : **début 2023**

Procédure particulière envisagée pour la consultation des entreprises → permet de répondre aux enjeux

- Lancement de la consultation **premier trimestre 2023** :
 - Phase d'analyse des dossiers de candidature : **1 mois**
 - Rédaction et remise des offres techniques : **2 mois**
 - Analyse des offres : **1 mois**
 - Commission des marchés/Contractualisation / Début de la prestation : **courant 2023**

Sommaire :

1. Avancement sur les actions de communication
2. Retour sur les réunions des Comités de Suivi Locaux (CSL)
 - 2.1. PCUK à Wintzenheim (68)
 - 2.2. MUNSCH-GULDEN à Wingen-Sur-Moder (67)
 - 2.3. ABT à Richwiller (68)
3. Conclusion générale (intervention sur les trois sites)
4. Échanges/discussion



2.2. Actions menées en 2022

- **16/12/2021** : Tenue d'une réunion publique à Wingen-sur-Moder avec les services préfectoraux, l'ARS et la DREAL;
- **12/01/2022** : Visite du site avec l'EPF Alsace et la société DIAGOBAH ;
- **18/03/2022** : publication des Arrêtés Préfectoraux missionnant l'ADEME pour la réalisation des études préalables aux travaux (Travaux d'Office et Occupation Temporaire des Sols) ;
- **13/07/2022** : achat du site MUNSCH-GULDEN par l'EPF Alsace pour le compte de la mairie de Wingen-Sur-Moder (67) pour 1 €.
- **Juillet/Août 2022** : Compilation par l'ADEME des données existantes au site et demande à ENVIREAUSOL d'affiner le bilan massique initialement proposé pour intégration au dossier de consultation de la consultation pour le Plan de Conception des Travaux - PCT)

2.2. Actions menées en 2022

- **Août 2022** : Réalisation des diagnostics préalables au désamiantage et à la démolition (diagnostics Plomb et Amiante avant démolition – société DIAGOBAH).

Création des accès nécessaires pour la réalisation des diagnostics puis fermeture – par ex : monte charge (société CLOSIT).

Le diagnostic PEMD (Produits Equipements Matériaux Déchets – obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2022) sera réalisé dans un second temps (attente des arrêtés réglementaires relatifs au dispositif PEMD – pas encore publiés). Le transformateur sur site n'a pas pu être investigué faute de retour de la part d'Energie de Strasbourg (relances effectuées). Résultats/rapports reçus fin septembre 2022.

- **Octobre/novembre 2022** :

Echanges avec la SNCF pour compilation et intégration des contraintes liées à la proximité du domaine SNCF. Remise d'éléments (contraintes générales et spécifiques) à intégrer dans les réflexions du PCT, notamment, la réalisation des études géotechniques G1 au sens de la norme NF P94-500 : Etude de Site (ES) et Principes généraux de construction (PGC) ;

Echanges avec ES pour accès au local transformateur (compléments de diagnostics et discussions sur le devenir du transformateur ;

- **Octobre/novembre 2022** :

Finalisation du cahier des charges pour le Plan de Conception des Travaux.

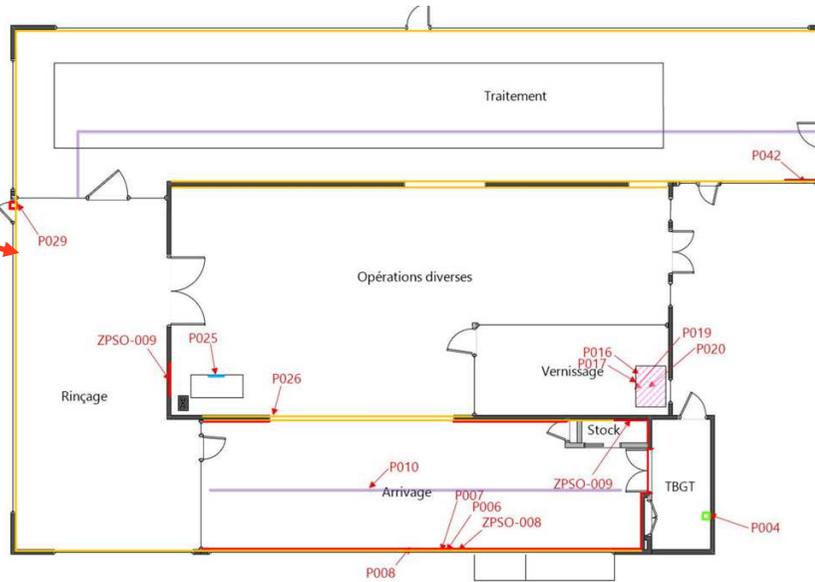
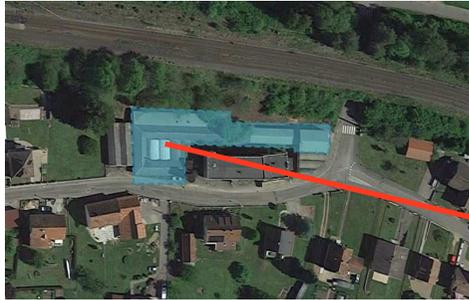
2.2. Réalisation des diagnostics préliminaires (amiante et plomb) – Août 2022

Principaux résultats :

- Présence de matériaux amiantés sur une majorité du site :
 - Ateliers (sauf extension est – atelier 2) ;
 - Maison d'habitation et magasin (joints de brides, revêtements muraux et éléments en fibrociment) ;
 - Garage (équipements et toiture en fibrociment) ;
 - **Zones extérieures (appentis / talus SNCF) – présence de nombreux éléments amiantés (fibrociment) éparpillés au sol ;**
 - Présence de matériaux contenant du plomb (ex : peintures/revêtements muraux) sur l'ensemble du site à des valeurs souvent au-delà de 10 mg/cm² ;
 - **Absence d'amiante et de HAP dans les enrobés ;**
- ➔ Reste encore à réaliser le diagnostic sur le local transformateur (échanges avec ES en cours) et éventuellement, à l'avancement lors des travaux de démolition pour ce qui concerne les réseaux enterrés.



2.2. Réalisation des diagnostics préliminaires (amiante et plomb) – Août 2022



	ZPSO-008, P006, P007, P008 : Parois verticales en fibres-ciment (voir détail page suivante)
	P026 : Panneaux sandwich en fibres-ciment (partie haute)
	P025 : Joint de Brûleur
	P042 : Plaques décoratives en fibres-ciment
	P010 : Calorifugeage
	ZPSO-009 : Plaque en fibres-ciment
	P004 : Plaque matériel électrique
	P029 : Conduit en Fibres-ciment
	P016, P017, P019 et P020 : Divers joints et tresses sur machinerie



Matériaux et Produits contenant de l'amiante : Zoom 1



2.2. Affinage des quantités de sols – zones sources (Juillet / Août 2022)

Echanges avec BE ayant réalisé le plan de gestion afin :

- d'affiner le bilan massique des sols impactés par des COHV dans le cadre des futurs travaux ;
- de réaliser des préconisations en termes d'investigations complémentaires (ex : au droit du magasin et de la maison d'habitation) ;
- de réaliser un sourcing auprès d'opérateurs de dépollution afin d'avoir des éléments préliminaires afin de confirmer la faisabilité de techniques de traitement sur site.

→ **Éléments orientant nécessairement le PCT (future consultation)**

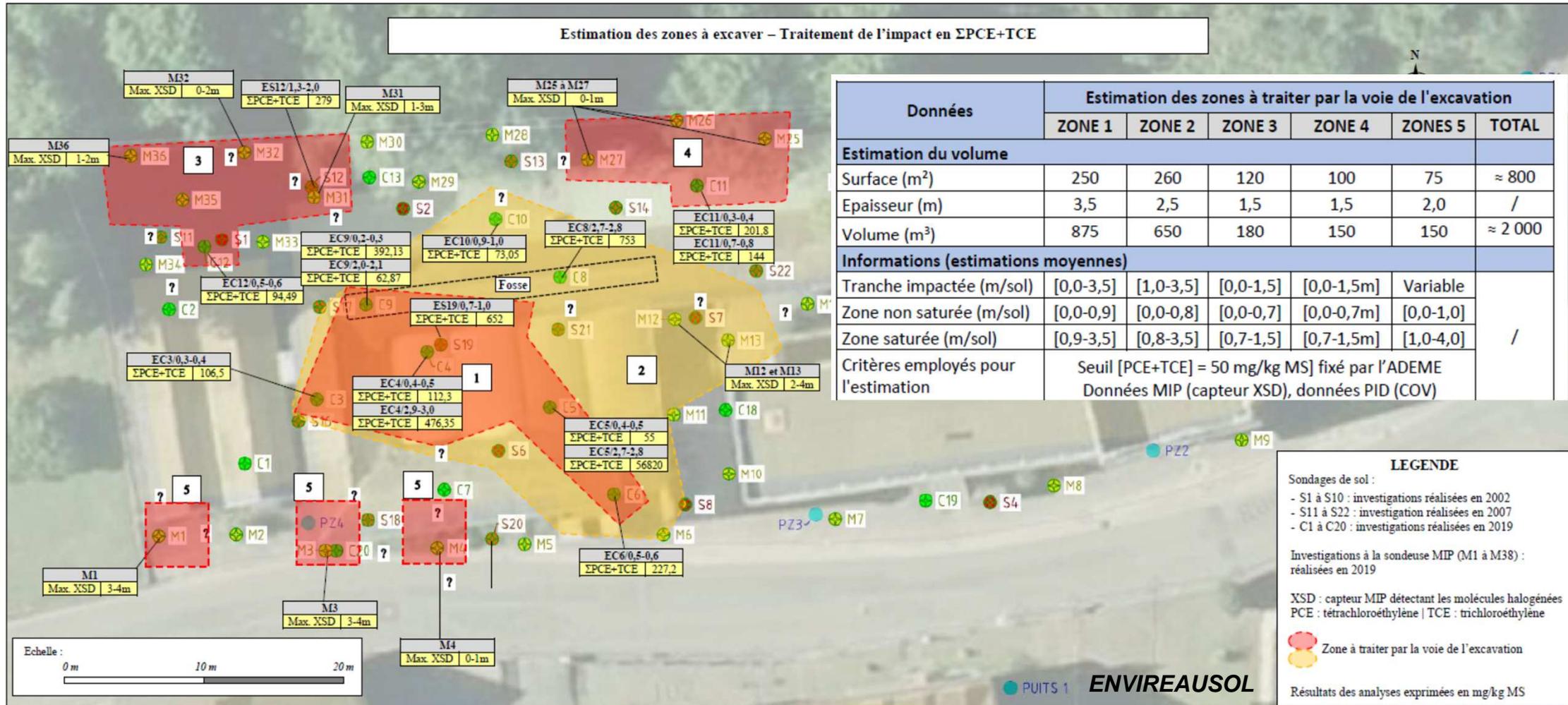
Rappel des objectifs du PCT :

- Valider ou affiner les seuils de coupure & le bilan massique
- Valider les choix des techniques de dépollution (essais de terrain, laboratoire)
- Dimensionner les techniques sélectionnées ;
- Etudes des contraintes (ex : géotechnique, maillage urbain, proximité SNCF)
- **Cahier des charges en cours de finalisation (consultation lancée en janvier 2023)**

**Sécurisation futurs
marchés Moe et
Travaux**

2.2. Affinage des quantités de sols – zones sources (Juillet / Août 2022)

Estimation des zones à excaver – Traitement de l'impact en ΣPCE+TCE



2.2. Éléments de planning – MUNSCH-GULDEN à Wingen Sur Moder (67)

Décembre 2022 : finalisation du cahier des charges – PCT

Janvier 2023 :

- lancement de la consultation – PCT

Février 2023 :

- Visite de site avec entreprises candidates (Consultation PCT)

Mars 2023 :

- Remise des offres et négociation



**Information : candidat sélectionné et
éléments de planning**

Mai-juin 2023 : démarrage des investigations du PCT
(investigations sur site) – remise fin 2023

2024 – Mission de Moe – démolition et désamiantage

2025 - Travaux

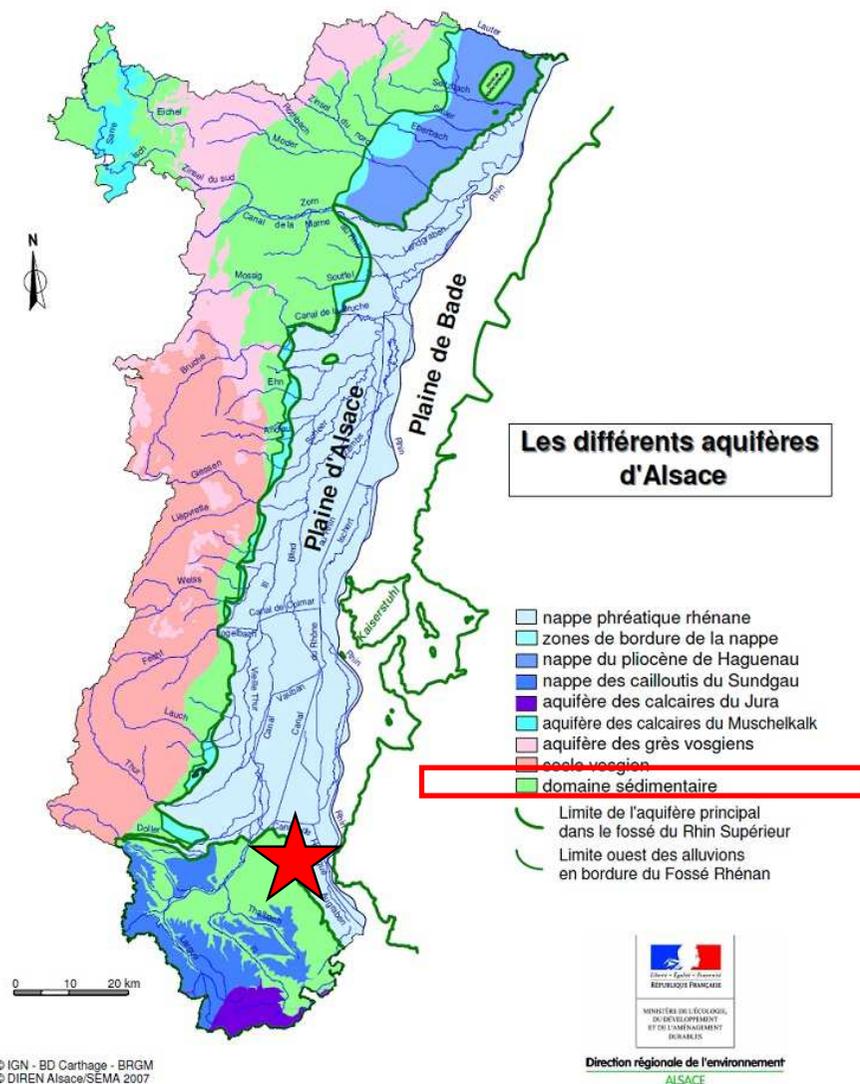
2.2. Éléments de planning – MUNSCH-GULDEN à Wingen Sur Moder (67)

MUNSCH-GULDEN	Etapas	2022				2023				2024				2025				2026				
		T1	T2	T3	T4																	
	Publication des arrêtés préfectoraux (APOTS et APTO) missionnant l'ADEME		■																			
Préparation PCT	Diagnosics préliminaires			■																		
	Ouverture/fermeture accès / Mise en sécurité			■																		
Plan de conception des travaux	Rédaction DCE				■																	
	Consultation					■																
	Réalisation					■	■	■	■													
Mission de Maîtrise d'œuvre et préparation des travaux	Rédaction DCE					■	■	■	■													
	Consultation								■	■												
	Réalisation de la Moe (phase conception) comprenant les missions : EP/DIA, AVP, PRO & AMT									■	■	■	■									
	Suivi des travaux													■	■	■	■					
	Garantie du parfait achèvement																			■	■	■
Travaux	Consultation															■						
	Démolition / Désamiantage															■	■					
	Dépollution du site (selon méthodologie définie dans le plan de gestion)																■	■	■			
Suivi eaux souterraines et gaz du sol	Suivi eaux souterraines et gaz du sol (<i>démarrage de la mission à partir de la publication des arrêtés préfectoraux</i>)								■		■		■		■		■		■		■	

Nous sommes ici

Sommaire :

1. Avancement sur les actions de communication
2. Retour sur les réunions des Comités de Suivi Locaux (CSL)
 - 2.1. PCUK à Wintzenheim (68)
 - 2.2. MUNSCH-GULDEN à Wingen-Sur-Moder (67)
 - 2.3. ABT à Richwiller (68)
3. Conclusion générale (intervention sur les trois sites)
4. Échanges/discussion



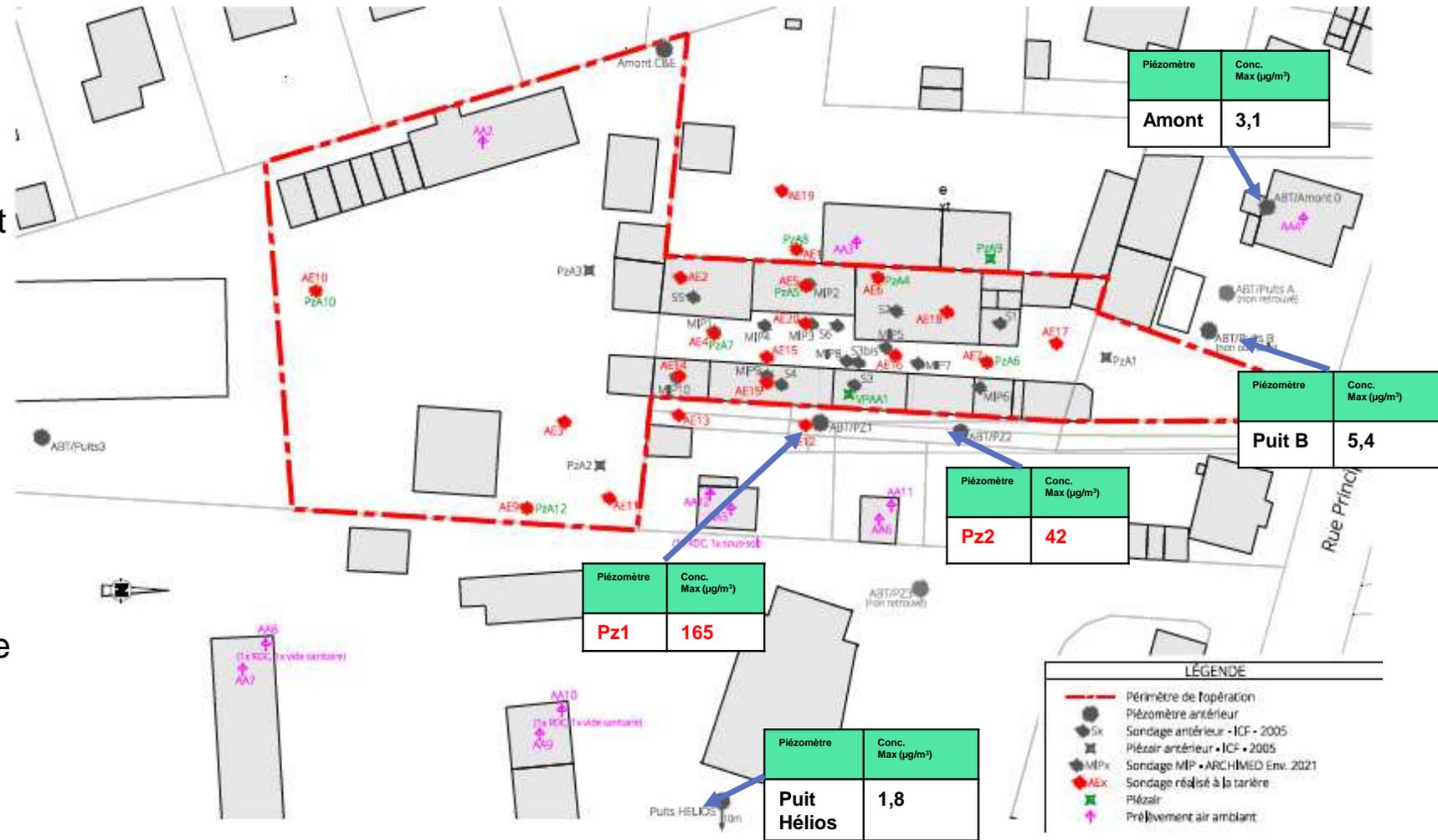
2.3. Actions menées en 2022

- **18/05/2022** : validation du Compte Rendu d'Intervention Terminée (CRIT)
- **16/06/2022**: présentation et validation de l'intervention de l'ADEME au Comité Technique National Sites et Sols Pollués (CTSP) ;
- **04/10/2022** : Réunion publique en mairie de Richwiller pour la présentation des résultats des campagnes de mesures et des suites sur le site
- **Novembre 2022** : envoi à la DREAL des projets d'arrêtés Préfectoraux revus par l'ADEME (APTO et APOTS)

Résultats des mesures dans les différentes matrices

2. Sur les eaux souterraines :

- un impact ponctuel en métaux au droit de PZ1 et PZ2 (chrome et nickel) ;
- un impact en COHV, principalement en trichloroéthylène et tétrachloroéthylène au droit de PZ1 et PZ2 ;
- des traces de COHV (tétrachloroéthylène à 2,4 µg/l) sont également constatées dans l'ouvrage HELIOS captant les eaux souterraines de la nappe inférieure.



Valeurs pour la somme du tétrachloroéthylène et du trichloroéthylène (en µg/L) en mars 2021. Valeur limite pour la potabilité (1) : 10 µg/L

Résultats des mesures dans les différentes matrices

3. Sur les gaz du sol et l'air ambiant :

- la présence d'une pollution en COHV dans les gaz du sol au droit du site. La zone la plus impactée correspond comme pour les sols à la partie sud des bâtiments du site ABT et à la partie nord-est de la cour au sud de l'usine ;
- l'absence d'impact dans l'air ambiant de l'école hors site ;
- la présence d'impact dans les gaz du sol et dans l'air ambiant du logement en aval de l'usine, avec un dépassement de la valeur R1 constaté pour le TCE au point de mesure AA3 (pièce de vie d'une habitation hors site).

Valeurs pour la somme du tétrachloroéthylène et du trichloroéthylène (en µg/L) en mars 2021. Valeur limite pour la potabilité (1) : 10 µg/L

Mesures complémentaires pour la réalisation d'un plan de gestion

- *Sol* : Réalisation d'une vingtaine de sondages de sols, jusqu'à la couche d'argile théoriquement présente vers 6 m de profondeur. Ces mesures auront pour objet de quantifier la masse de pollution et de préciser sa représentation spatiale.
- *Eaux souterraines* : A minima, deux campagnes (hautes eaux/basses eaux) seront réalisées sur a minima douze ouvrages (les sept existants plus les cinq nouveaux) avec analyses des concentrations en BTEX, COHV, Métaux lourds, Cyanures libres et totaux et HCT.
- *Gaz du sol et air ambient* : Réalisation de deux campagnes sur a minima les treize piézairs existants, vides sanitaires et onze points de mesure d'air intérieur dans les habitations et l'école, avec l'analyse des concentrations en BTEXN et COHV.

En l'absence d'usage future de déterminé pour le site, le plan de gestion prendra en considération deux usages possible : industriel ou résidentiel

2.3. Eléments de planning – ABT à Richwiller (68)

Premier semestre 2023 : validation des AP

Premier semestre 2023 : réalisation de la consultation des entreprises pour la réalisation du plan de gestion

Deuxième semestre 2023 : lancement des mesures complémentaires

Phase	Etapes	Année Trimestre	2023				2024				2025				2026				2027				2028			
			T1	T2	T3	T4																				
Plan de gestion	Consultation / attribution / Réalisation																									
Plan de Conception des Travaux	Consultation / attribution																									
	/ réalisation																									
Mission de Maîtrise d'œuvre et préparation des travaux	Consultation / attribution marché Moe / Mission MOE																									
	Diagnostics préparatoires (ex : diagnostic déchets amiante)																									
	Consultation/attribution/commission des marchés/notification marchés travaux																									
	Suivi des travaux																									
Travaux	Garantie du parfait achèvement																									
	Démolition / Désamiantage si mis en place																									
	Dépollution du site (selon méthodologie définie dans le plan de gestion)																									
	Suivi des eaux souterraines, air intérieur et gaz du sol par un bureau d'études indépendant pendant et après travaux																									

Sommaire :

- 1. Avancement sur les actions de communication**

- 2. Retour sur les réunions des Comités de Suivi Locaux (CSL)**
 - 2.1. PCUK à Wintzenheim (68)
 - 2.2. MUNSCH-GULDEN à Wingen-Sur-Moder (67)
 - 2.3. ABT à Richwiller (68)

- 3. Conclusion générale (intervention sur les trois sites)**

- 4. Échanges/discussion**

Conclusion générale sur les trois sites :

- Mise en place d'une mission de communication à la hauteur d'une intervention emblématique ;
- Des moyens humains en adéquation avec les enjeux ;
- Une phase de réflexion et un nouveau séquençage nécessaires à la sécurisation de l'intervention pour un calendrier global similaire ;
- Une démarche 100 % positive...



Sommaire :

- 1. Avancement sur les actions de communication**

- 2. Retour sur les réunions des Comités de Suivi Locaux (CSL)**
 - 2.1. PCUK à Wintzenheim (68)
 - 2.2. MUNSCH-GULDEN à Wingen-Sur-Moder (67)
 - 2.3. ABT à Richwiller (68)

- 3. Conclusion générale (intervention sur les trois sites)**

- 4. Échanges/discussion**

Questions diverses / échanges / ressenti des différentes parties prenantes ?

- ...
- ...
- ...

Echanges /
Discussions





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

ADEME - DR GRAND-EST

franck.lemoing@ademe.fr – alice.renault@ademe.fr